L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 28 JANVIER.

LA CRISE MINISTÉRIELLE EN FRANCE.

Les journaux de l'opposition ont fait grand bruit d'une circulaire envoyée par M. Buffet, ministre de l'intérieur, aux préfets.

L'agence Havas croit savoir que le sens sinon le texte de ce document, est à peu près celui-ci:

Le gouvernement ne peut faire appliquer les lois que selon le sens exact des dispositions qu'elles contiennent. Or, il résulte des textes mêmes que comprend la nouvelle loi, que l'article 6 de la loi du 27 juillet 1849, d'après lequel les distributeurs et colporteurs de toute espèce d'écrits doivent être munis d'un permis délivré par l'administration et révocable par elle, reste en vigueur.

Cela n'est pas contestable, puisque cet article a reçu de la loi actuelle une extension nouvelle, en ce sens qu'elle prévoit formellement la complicité, inconnue jusqu'alors, en cas d'infraction à cet article 6.

D'autre part, la nouvelle loi s'oppose à l'emploi pour l'avenir d'un des moyens dont disposait l'administration pour faire observer l'article 6 de la loi du 27 juillet 1849. Ce moyen est la mesure d'interdiction dirigée spécialement sous forme d'arrêté contre un journal déterminé.

Les préfets ne devront donc plus faire usage de ce moyen, mais faire rentrer tous les écrits périodiques ou non dans la règle générale en matière de colportage et de distribution, d'après laquelle tout colporteur ou distributeur doit être muni d'un permis à son nom et d'un catalogue ne contenant, conformément aux circulaires de M. Dufaure et de M. Léon Faucher, en date de 1849 et de 1851, que des écrits qui ne sont pas contraires à l'ordre, à la morale, à la religion, à la paix publique, à la société.

Tout colporteur ou distributeur qui ne se conformerait pas aux instructions du préfet, perdrait immédiatement son permis et tomberait sous le coup de l'article 6 de la loi du 27 juillet 1849, ainsi que les complices qui l'aideraient à enfreindre cette disposition législative.

Pendant que les journaux républicains attaquaient M. Buffet à cause de cette circulaire, les journaux conservateurs attaquaient M. Léon Say.

Nous lisons dans la *Patrie* du 10 janvier:

Le *Figaro* publie ce matin un article à sensation intitulé: UN SCANDALE. L'auteur anonyme fait ressortir la singularité de la situation de M. Léon Say, ministre des finances, votant récemment avec les radicaux contre les membres et les amis du gouvernement et s'associant, comme candidat sénatorial, à des hommes connus pour leur hostilité contre le gouvernement du maréchal. Le *Figaro* conclut ainsi:

"Libre à M. Say d'accepter une pareille attitude, de jouer un tel rôle, nous allions dire d'exercer un semblable métier. Libre au gouvernement de le subir dans une certaine mesure, au grave préjudice des intérêts conservateurs qu'il a mission de sauvegarder. Mais la conscience publique est moins tolérante, et, après tout ce qui s'est passé, en face des alliances monstrueuses où M. le ministre des finances a compromis la dignité du pouvoir qu'il représente, nous ne trouvons qu'un mot pour exprimer cette situation: c'est un scandale!"

On lisait dans le *Moniteur* du lendemain:

M. Léon Say a été reçu deux fois, en audience particulière, par M. le président de la république.

On croit que le ministre des finances a entretenu le chef de l'Etat des attaques violentes dirigées contre lui dans un article publié par le *Figaro*.

Il s'agissait de choses plus sérieuses que des plaintes de M. Say contre le *Figaro*. On était en pleine crise ministérielle. Le *Temps*, journal républicain, favorable à M. Say, donne dans son numéro du 11 les informations suivantes:

Cette crise n'est pas imminente, comme le dit un confrère; elle est déjà ouverte, et depuis hier soir. Voici, si nos renseignements sont exacts et sous toutes réserves, dans quelles circonstances:

Avant-hier samedi, le président de la république a fait appeler le ministre des finances qui a posé, comme on sait, sa candidature sénatoriale dans le département de Seine-et-Oise avec M. Feray, député du centre gauche, et M. Gilbert-Boucher, président du conseil général. Nous avons publié le manifeste si constitutionnel et si conciliant de ces trois candidats. Or, ce manifeste même et les deux candidats qui l'ont signé avec M. Léon Say n'ont pas semblé au président de la république présenter des garanties suffisantes au point de vue conservateur, car le maréchal a demandé à M. Léon Say de retirer sa candidature de cette liste.

M. Léon Say n'a pas opposé tout d'abord un refus irrévocable et formel; il a simplement demandé à réfléchir, et hier dimanche, il a eu avec le président de la république une nouvelle entrevue. Le maréchal a exposé que les dissentiments existant depuis longtemps au sein du cabinet affectaient maintenant un caractère particulièrement aigu; que M. Léon Say se laissait porter sur une liste où se trouvaient des adversaires de son gouvernement, lesquels appuyaient dans l'arrondissement de Corbeil la candidature de M. Valentin contre celle de M. Léon Renault.

Le maréchal n'oubliait jamais les services rendus par M. Léon Say pendant son passage aux affaires; mais M. Buffet estimait que, dans les circonstances actuelles, l'homogénéité du cabinet était irréparablement compromise, et qu'en conséquence la retraite de M. Léon Say paraissait nécessaire; d'ailleurs cette retraite, très pénible en elle-même au maréchal, ne serait vraisemblablement que de courte durée.

—C'est ma démission que vous me demandez? a dit alors M. Léon Say.

Le maréchal ayant fait un signe d'assentiment, M. Léon Say a rappelé qu'il avait offert cette démission à plusieurs reprises et qu'il l'avait retirée uniquement sur les instances du maréchal. Il a ajouté que les griefs invoqués par le maréchal ne reposaient sur aucun fondement; que MM. Féray et Gilbert-Boucher, loin d'être des adversaires du maréchal, étaient les partisans les plus décidés de son gouvernement, qu'en ce qui touchait la candidature de M. Léon Renault, il n'avait pas encore lieu de s'en occuper, pas plus que de toute autre candidature à la Chambre des députés, et qu'il était d'ailleurs l'ami personnel de M. le préfet de police.

M. Léon Say a donné aussitôt sa démission qui a été naturellement acceptée par le maréchal; cette démission a été rédigée, nous assure-t-on, dans une forme qui marque bien qu'elle a été condamnée par le maréchal lui-même.

Dès que M. Dufaure a été averti de cet incident, il a déclaré qu'il suivrait son collègue et ami, M. Léon Say, dans sa retraite. Dans la soirée, MM. Buffet et Dufaure se sont rendus chez le président de la république, avec lequel ils se sont entretenus pendant plus d'une heure. M. Buffet a réédité ses déclamations ordinaires contre le péril social et ajouté que l'attitude du ministre des finances était de nature à affaiblir l'action gouvernementale dans les élections.

M. Dufaure a répondu qu'il partageait les idées de M. Léon Say et qu'il se regardait comme solidaire avec son collègue des finances au point de le suivre dans sa retraite. Il a offert sa démission au maréchal, qui l'a refusée. M. le président de la république et M. le vice-président du conseil ont alors insisté avec beaucoup de force pour que M. Dufaure retirât sa démission en proposant de remplacer M. Léon Say soit par M. Mathieu-Bodet, soit par un ancien ministre de M. Thiers, M. Teisserenc de Bort, ces deux députés appartenant, aux yeux de M. Buffet et du maréchal, à la même nuance à peu près que M. Léon Say.

M. Dufaure a répliqué que les noms de MM. Mathieu-Bodet et Teisserenc de Bort lui étaient assurément sympathiques, mais qu'il n'en était pas moins résolu à suivre M. Léon Say dans sa retraite.

Aucune décision n'a été prise à la suite de cette conférence, sauf qu'on tient cas la démission de M. Léon Say paraîtrait mardi matin seulement dans le *Journal Officiel*.

Ce matin, une entrevue a eu lieu entre M. Léon Say, M. Dufaure et M. Léon Renault. M. le préfet de police, ayant pris connaissance des résolutions de MM. Dufaure et Léon Say, aurait déclaré qu'il était résolu, lui aussi, à se retirer. On parle également de la retraite possible de M. le duc Decazes, et même de celle de MM. Wallon et Caillaux.

Si on voulait caractériser ce qu'on sait à l'heure présente de la crise ministérielle, on pourrait dire: premièrement, qu'en provoquant la démission de M. Léon Say, M. Buffet n'ignorait pas qu'elle aurait pour conséquence certaine la démission de M. Dufaure, et pour conséquence probable celle de MM. Léon Renault et le duc Decazes; deuxièmement, que le même M. Buffet ne s'est peut-être pas expliqué très clairement sur ses conséquences, quand il a déterminé le maréchal à se séparer de M. Léon Say.

Le télégraphe nous a appris comment la crise s'était terminée, par un accord sur un manifeste signé par le maréchal-président et contresigné par Mr Buffet.

☞ Indiennes de Sprague à 5 cents la yarde chez Danziger.

—Nous lisons dans la *Presse*:

Notre compatriote, M. Pradier-Fodéré, doyen de la Faculté des sciences morales et politiques de Lima, membre du conseil supérieur de l'Université et de la Junte du gouvernement pour la préparation du nouveau règlement de l'instruction publique, vient de terminer son cours de droit administratif.

Ce cours a eu le plus grand succès. La presse péruvienne est unanime pour rendre hommage au zèle et aux lumières de cet éminent jurisconsulte, "dont l'ouvrage, dit le principal journal de Lima, devra servir de modèle lorsqu'on entreprendra de réformer et d'améliorer la législation administrative au Pérou. Il sera le guide nécessaire de tout législateur qui voudra sincèrement nous donner des lois conformes aux principes et appropriées aux circonstances et aux besoins de notre pays."

☞ Toutes sortes de marchandises à bas prix chez Danziger.

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DES VARIETES.

Lundi, 31 janvier.
MR. JOHN T. RAYMOND
dans le rôle de
"COL. MULBERRY SELLERS,"
dans le nouveau drame américain de Mark Twain. Le meilleur acteur de genre de la scène américaine.
Le contrôle est ouvert. 28 janv—2t

Théâtre des Variétés.

Ce soir et SAMEDI en MATINEE.
Le splendide drame avec spectacle militaire,
COL. WILLOUGHBY or NOT GUILTY.
LE CORPS DE MUSIQUE DU 13e d'infanterie des E.-U. paraîtra. Embarquement et départ du régiment sur un STEAMSHIP EN FER complètement gréé et équipé. (Scène d'un effet magique et splendide.)
MATINEES le MERCREDI et le SAMEDI.
LUNDI, 31 janvier—JOHN T. RAYMOND.
27janv—

Théâtre de l'Opéra.
COMEDIE FRANÇAISE.

A partir de SAMEDI SOIR, 29 janvier. Pour une saison de 24 soirées de souscription,
—PAR LA—
Troupe Dramatique Française
—DU—
Lyceum Théâtre, de New York.
SAMEDI SOIR, 29 janvier,
NOS INTIMES,
Comédie de Victorien Sardou.
DIMANCHE SOIR, 30 janvier,
LA DAME AUX CAMELIAS,
Comédie en 5 actes par M. Alexandre Dumas.
La liste de souscription est ouverte au théâtre de l'Opéra, tous les matins, de 9 à 11 heures et sera fermée mercredi, 26 du courant. Le contrôle sera ouvert, pour la vente des places, jeudi matin, 27 janvier.
25jan—7t

Grand Bal Paré,
—DONNÉ PAR LA—
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
—DE—
BIENFAISANCE
—ET—
D'ASSISTANCE MUTUELLE,
De la Nouvelle-Orléans,
A la Salle de l'Opéra,
LE SAMEDI, 5 FEVRIER 1876.

DIRECTEURS
J. E. MERILH, Président
E. D. LEVY, Vice-Président.

Joseph Girod,	Jean Schweitzer	Maurice Manadé
A. Rochereau,	E. Brot,	A. Lacaze,
N. Bouvier,	A. Lafond,	C. Mangin,
J. Leblanc,	J. Strenna,	Th. Gollain,
J. L. Revol,	E. Mérilh,	J. Dufant,
B. Matharan,	C. Guzy,	M. Vergnole,
C. Rouyer,	J. P. Dutrey,	Germain Espy,
J. Ségassie,	A. Walz,	J. Desca,
C. Barès,	E. Latreyte,	J. Soudain,
F. Borie,	J. Manenil,	A. Mailhes,
E. Antoni,	F. Lefèvre,	P. Macou,
L. Godchaux,	A. Paris,	J. Sénac,
Ch. T. Dugazon,	J. Loustanau,	Ant. Carrière,
J. P. Carrere,	L. Paysse,	F. Limet,
L. Menant,	E. Drouet,	U. Salmuç,
St Cyr Fourcade	J. Rivard,	M. Lieu,
E. Danty,	G. Villeneuve,	J. Larrieu,
E. Odinot,	P. P. Chabert,	P. C. Mengelle,
G. Foe,	L. Chapuis,	L. Simon,
F. Cazentre,	L. Minvielle,	

PRIX DU BILLET........$2 00
On pourra se procurer des billets chez tous les Directeurs du bal et dans les principaux magasins de la ville.
Les demandes d'invitation pour dames devront être adressées à la Direction du Bal, laquelle se réunira les LUNDIS et VENDREDIS de chaque semaine.
La buvette, le restaurant et le vestiaire seront vendus par voie d'encan, à l'Asile de la Société, le VENDREDI, 29 janvier, à 7 heures du soir.
Par ordre du Président,
L. SIMON, Secrétaire. J. E. MERILH.
16 jan—

Licenses de ville, 1876,
PAYEES A UN ESCOMPTE LIBERAL.
H. BIER,
9........Rue Carondelet........9
21 jan—

Département des Finances.
Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, 11 janvier 1876.
LES licences de ville, pour l'année 1876, sont maintenant dues. Le département des finances les émettra jusqu'au 29 février 1876, date après laquelle il y aura des frais.
E. PILSBURY, Administrateur des Finances.
19 janv—

Département des Finances.
Hôtel de Ville, Nlle-Orléans, 22 janvier 1876.
DES propositions cachetées seront reçues, par les "Commissaires de la dette consolidée" jusqu'au 23 février, à midi, pour la vente, à la ville, de trois cent cinquante mille piastres ($350,000) de bons de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les émissions à prime, et des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton. Les enchères devront indiquer le montant de l'intérêt des dits bons et toutes les offres doivent couvrir le capital et l'intérêt.
Le droit de rejeter toutes enchères est réservé.
ED. PILSBURY, Administrateur des Finances.
22janv—1psem&12fév

Taxes de dessèchement.
TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTRÔLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.
JAMES B. GUTHRIE, agent. Au No 122 de la rue Gravier.
6mai—1an

Bureaux de la Compagnie d'Assurance des Pompiers,
Au coin des rues Gravier et Camp.
Nlle-Orléans, 19 janvier 1876.
Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes suivants provenant du bénéfice net des dix mois expirés le 30 décembre 1875:
1. Dix (10) pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé.
2. A porter au fonds de réserve conformément à la sec 4 de l'art. VIII de la Charte—cinq (5) pour cent.
3. A porter au crédit de la Société Charitable des Pompiers de la Nlle-Orléans, pour le soutien des veuves et des orphelins, ainsi que pour le système d'assistance générale de la dite Société, conformément à la sec. 4, de l'art. VIII de la Charte—dix (10) pour cent.
4. Cinq (5) pour cent de dividende intérêt sur le capital payé.
5. Quarante (40) pour cent de dividende aux assureurs participants.
Toutes les déclarations de dividendes aux actionnaires seront portées au crédit des billets pour actions (stock notes), conformément à la section 5, de l'art. VIII de la Charte.
Les dividendes participants déclarés aux assureurs qui ne sont pas actionnaires, sont payés comptant sur demande.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
—Directeurs:—

Jacob Alexander,	Wash. Marks,
Léon Bertoli,	R. M. Pond,
H. H. Bierhorst,	T. Prudhomme,
L. B. Cain,	C. Sporl,
John Fitzpatrick,	Otto Thoman,
O. Taylor Gauche,	Geo. Waters,
Chas. Renard,	L. A. Wiltz,
Alf. H. Isaacson,	B. Wormann,
A. P. Kip,	I. N. Marks.

22 janv—1m

New Orleans Insurance Association.—Bureaux No 102 rue du Canal.—Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1876.—Le 27 décembre dernier, à l'assemblée annuelle des actionnaires, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année suivante:

A. J. GOMILA,	PIERRE LANAUX,
I. K. SMALL,	L. L. WEBSTER,
J. B. CAMORS,	E. M. SCOTT,
E. F. GOLSAN,	LOUIS SCHNEIDER,
J. PLAISENT,	JOHN LEISY,
HENRY ABRAHAM,	M. MUSSON.

Le 24 du courant, à l'assemblée régulière des Directeurs, M. MUSSON a été réélu Président, Mr. G. LANAUX, Secrétaire.
26 jan—7t. G. LANAUX, secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans.—Conformément à l'Article XI de la charte de cette compagnie, l'élection de sept directeurs pour servir une année aura lieu le 7 FEVRIER 1876, de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.
H. HUARD, Secrétaire.
25janv—14t

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 6 Janvier 1876. L'élection annuelle de TROIS directeurs par les actionnaires, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de relevée.
H. L. PEIRE, Caissier.
6janv—

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
4 jan—2t p.a. jus 7 fév

Bureaux de la Louisiana Ice Manufacturing Company.—Au No 60 de la rue Bienville.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le 1er Mercredi de février (2 février) 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
FRANCIS J. WEHNER, Secrétaire.
18janv—au 2 fév.

Bureaux de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 12 janvier 1876.—Aujourd'hui, à une assemblée régulière des directeurs, un dividende-intérêt semestriel de cinq pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du premier lundi de février prochain.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
14 jan—15t.

Office of the New Orleans Insurance Co.—New Orleans, january 13 1876.—At the regular meeting of the Board of Directors, held this day, a semi annual interest dividend of Five per cent was declared, payable to the Stockholders on and after the first Monday in February next.
J. W. HINCKS, Secretary.
jan14—15t.

Bureau du New Orleans City Railroad Company.—124 rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1876.—La consolidation du New Orleans City Railroad Company et du New Orleans, Metairie and Lake Railroad Company ayant été approuvée et ratifiée ainsi que le veut la loi, les actionnaires de cette compagnie sont invités à venir, d'ici au QUINZE DU COURANT, souscrire aux mille actions qui doivent être émises d'après les articles de consolidation, à l'effet de prolonger la ligne de la rue du Canal jusqu'au Lac. Chaque porteur de trois des actions actuelles de cette compagnie aura droit à une nouvelle action dont il devra être payé vingt pour cent au moment de la souscription; le reste en trois versements de vingt-cinq pour cent, payable tous les mois.
C. C. LEWIS, Secrétaire.
4jan—1m

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique de Bidwell.
Dimanche, 23 janvier, et pendant la semaine.
Matinées les Mercredis et Samedis.
LA grande Combinaison originale Harrigan et Hart, et le Gallant Sème de NEW-YORK, ayant terminé leur heureux engagement au Théâtre Wallack où leurs représentations versatiles et artistiques ont reçu l'acclamation et ont fait les délices de l'élite de la métropole, feront leurs débuts, secondés par une troupe d'artistes dramatiques, dans leur tout nouveau drame en quatre actes écrit expressément pour eux, intitulé: THE DOYLE BROTHERS, sans contredit, le plus admirable, en dialogues les plus gais et en situations les plus risibles.
Harrington & Hart paraîtront dans leurs fameuses caricatures musicales dont ils sont les créateurs.
23janv— M. W. HANLEY, Directeur.

Théâtre St.-Charles.
Dernière semaine de l'engagement de Miss KATE FISHER et son CHEVAL WONDER, qui figureront dans une série de pièces remarquables par les EXERCICES EQUESTRES et les MAGNIFIQUES TABLEAUX qu'en y admire.
Voir les petites affiches.
Vendredi—Bénéfice de Miss Kate Fisher.
Samedi—Grande Matinée de Miss Fisher.
23jan—

GYMNASE DES DAMES.
Institut callisthénique et orthodontique,
Sous la direction immédiate de
MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.
CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $15, dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 2 à 5; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.
Le gymnase des messieurs—à No 103 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Un grand bal paré et masqué, DE POMPIERS,
SERA DONNÉ PAR
L'Orleans Steam Fire Co. No. 21,
AU GRUNEWALD HALL,
Le SAMEDI, 18 mars 1876.
ON peut avoir des invitations pour dames en s'adressant à la maison de pompe, coin des rues St-Pierre et Claiborne. Des propositions cachetées pour la location de la buvette, du restaurant, du vestiaire, &c., &c., seront reçues, à la maison de pompe, jusqu'au mardi soir, 7 mars.
23,30janv—6,13,20,27fév—5,12,16,17,18mars.

GRAND BAL ANNIVERSAIRE
DES
GARÇONS RESTAURATEURS.
Le 3me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la SALLE GRUNEWALD, le 19 Février 1876.
COMITÉ D'INVITATION.
Léon Martin, Joseph Chapon, Louis Trapet,
J. B. Benson, C. M. Bivière, André Rudolphe
Denis Bechac.
Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.
Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses noms, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.
Prix de la carte, souper inclus....$3 00.
2 janv—11D

Jardin de Wenger
11 et 13, RUE BOURBON 11 et 13
H. WENGER, propriétaire.
C'EST la plus vaste salle de la ville. On y trouve les meilleurs journaux Européens et américains; DEUX BELLES CHAMBRES pour familles, ayant une entrée séparée. Les meilleurs vins et liqueurs. Restaurant de première classe à des prix modérés.
La célèbre BIERE MILWAUKEE (LAGER BEER) à cinq sous le verre. 13jan—1an

Achat d'or, d'actions, de coton et de tabac.
LES soussignés achètent, aux conditions les plus libérales, de l'or, des actions, du coton et du tabac.
Ils font des avances satisfaisantes sur consignations, négocient les privilèges d'actions d'après un principe entièrement nouveau, négocient les emprunts et garantissent de contenter leurs clients.
Envoi gratuit des listes de prix et des circulaires.
Charles Smedley & Co.,
Banquiers et Courtiers.
49 Broad St., New-York, près les Bourses d'or et de changes.
19janv—1an

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.
LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves; vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY." On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville. 27oct—1an.

La célèbre Mme Léonce,
A l'honneur d'annoncer à ses clients et amis que pour cause d'agrandissement, elle a transféré son office à l'encoignure des rues Bourbon et Orléans.
Elle continuera, comme par le passé, à y donner des consultations, prédisant l'avenir, s'occupant de tracas de famille, mariages, billets de loterie, etc.
Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance peuvent traiter par correspondance.
Franco—Post office, Boîte 1270, ou à sa résidence, 140 rue Bourbon, encoignure Orléans.
19janv—1m

La merveilleuse Mme Anna.
QU'EST-CE que l'avenir? qu'est-ce que le passé? qu'est-ce que nous? quel fluide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître?
Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie: bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.
Office: rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures: depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
16nov—1an.

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues abandonnées par les docteurs; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleurs remèdes de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 8 à 9 heures.
28mars—1an

"$1,500,000"
EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilèges d'actions, différents banquiers de Wall Street. La maison de MM. Alexander Frothingham & Co., 12 Wall street, New York, connue, dans le monde entier, par son honnêteté, offre d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le désirent, leur rapport financier hebdomadaire et un livre qui explique comment dix piastres jusqu'à des milliers de piastres peuvent être placées. Ceux qui n'ont que peu d'argent à placer jouissent d'autant d'avantages que les grands opérateurs. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*, 12 nov. S'adresser à
ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.
14déc—

Aux Exposants.—Southern States Agricultural and Industrial Exposition—Bureau du Surintendant général—No 80 rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1876.—Le Livre d'Entrée pour l'exposition sera ouvert à ce bureau, le LUNDI, 10 janvier.
Toutes demandes pour des entrées doivent être faites sur des formes imprimées qui seront fournies à ce Bureau.
Le terrain et les bâtisses seront ouverts pour recevoir les articles qu'on voudra exposer, du 1er Février au 25 Février 1876; et les exposants sont requis de faire leur demande et leur entrée au plus tôt, afin que toute chose soit convenablement placée le jour de l'ouverture.
Les Livres d'entrées seront clos le vendredi soir 25 Février 1876, à 6 heures; et l'on n'admettra aucune entrée après cette date.
Ce règlement est impératif.
On fournira des catalogues et on donnera aux applicants toute information en général, à ce Bureau.
Par ordre du Comité Exécutif,
SAMUEL MULLEN, Surintendant Général.
9janv—au1er fév

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
OFFICIERS.
D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. A. CLARKE, 2nd. "
CHAS. J. LEEDS, 3me. "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.
DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider,
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
E. A. Palfrey,	D. Urquhart.

20mars 75—1an.

Le Dr. G. P. MALONEY,
156........Rue du Canal........156
CHIRURGIEN-DENTISTE.
Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels. 2nov—

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.
CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHENE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—

BALANCES
DE
FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

PAS DE RÉDUCTION,
Pas de Renvoi!
Tous les Lots
Payés en plein!
OCCASION SUPERBE
DE
Faire Fortune.
—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la
Nouvelle-Orléans,
Louisiane,
Le SAMEDI
29 AVRIL 1876,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
Un lot à chaque six billets!
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
UN DEMI-MILLION EN OR!
Le tirage commencera positivement à Neuf Heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876
A
La Nouvelle-Orléans.
Grand Concert Promenade
pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS
VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000
LOTS D'APPROXIMATION:	
100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500
TOTAL:	
3580 lots (en or) s'élevant à	$502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	$50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.
S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.
ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.
Remarquez et souvenez-vous
Qu'au grand tirage en or,
Du 29 AVRIL 1876
TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.
On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.
On exigera d'excellentes recommandations
qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi
—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans. Lne.
Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
11mai—

Chaussures.
Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.
GROS ET DÉTAIL.
P. PAVIA,
FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indécousables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal mérite, la concurrence du Nord ou du Sud.
Chaussures de 1ere classe depuis $36,00 par douzaine.
Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.
Branche: 26, rue St-Charles, près Canal. Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,
ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau.... $5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau.... $4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
11mai—1an E. CABAUD.

Restaurants, Hôtels, &c.
HOTEL DE LA MARINE,
RESTAURANT FRANÇAIS.
149 Bleecker Street, NEW YORK.
Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.
CAFÉ ET BILLARDS.
A. DELAPORTE, Propriétaire,
Succ. de J. LARRU.
☞ Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.
Interprète et renseignements obtenus gratis.
6oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.
MR JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront toutle confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,
107......Rue de la Douane......107
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
6oct75—1an

Avez-vous besoin d'argent?
ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.
Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco. J. BEGON.
16 fév—1 an 1.21. coin Dauphine et St-Louis

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
Nevers & Hery,
MAISON FRANÇAISE. No 315 Julia street, Nouveau Bassin.
10juil—1an

AU PUBLIC.
Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,
Témoignage local.
NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai du "Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jürgielewitz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.
Voir l'annonce.
James Regan, propriétaire des écuries de la rue Baronne,
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin de sellerie du No 281 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Géo. Taylor et Magazine.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann O'Heron, 288 rue du Camp,
A. J. Wickes, 103 rue St-André.
Capt. Wm Claiborne Harrison, 469 rue Dryades
Eugene Krafft, propriétaire du Pelican Brewery No 62 rue Villeré.
George Steuernagel, 168 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Duratin, 95 rue Galennie.
Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St-Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 331 rue Magasin.
Mme M. Sibbrandt, sage-femme, 36 rue du Camp.
H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.
O. T. Thielsman, grocer, 364 rue des Magasins.
12mars—1an

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMOND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.
JULES TARDOS, Jr.
54 rue Tchoupitoulas

Dépôt du Bitter des Arabes,
73......Rue DECATUR......73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac et facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE, Propriétaire.
19sept—1a

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
Nlle-Orléans.

ANT. CARRIERE. O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux.
27sept—1an

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceilling) à $12 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
1juin—1an

Fabrique du Sud.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.
Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.
Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.
Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté.
JOHN HANSEN,
28 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

Mme Vve FEBARI,
ACCOUCHEUSE,
Reçue par la Faculté de Paris,
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements de maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 189, On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 août—6 m—D Mar J

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.
Président, EDGAR LA RUE.
11 mai75—1an.

LOUISIANA SAVINGS BANK
—AND—
Safe Deposit Company,
Au No 51 de la rue du Camp.
CAPITAL.... $500,000
E. O. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. S. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
E. O. PALMER.	

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.
12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLEANS.
INCORPOREE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIERES.
H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Présid
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.
DIRECTEURS:

J. Armbruster	G. H. Braughn,	H. Curtius,
O. Del Bondio,	P. W. Dielmann,	L. Godchaux,
A. Gaisor,	L. Grunewald,	J. Hassinger,
G. Juergens,	J. Kohn,	J. F. Krantz,
G. L. L. Mayer,	H. Oertling,	Paul Lottelier,
H. Redwitz,	Frank Lewis,	H. Schulz,
R. F. Theurer,	Frank Vatter,	J. J. Weckerling
J. A. Webert,	H. Zuberbier,	F. M. Ziegler.

6juin—1 an

Banque d'Epargne des Citoyens,
GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne,
J. L. GUBERNATOR, Président
M. BRENNER, caissier.
LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune.
La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.
Tous les dépôts sont payables sur demande.
1er mars 75—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union
Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS.—

Victor Maignan,	A. R. Brousseau,
L. D. Sarpy,	A. Bonnecaze,
H. Maloy,	J. Labasse,
J. Bayle,	H. Gally,
	A. Chiapella.

fév—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 1 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables (en greenbacks) au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 36 de la Loi du 27 juillet 1872, sur le Recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femmes, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires près desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendront à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississipi, Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis au dit Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

ADNOT, (Jules)—ALBINE, (Pierre) AUBOIRE, (François)—BLANION, (Bertrand)—BIDIONDO, (Germain)—CAPUS, (Henri)—COUME, (Jean Marie)—DAZET, (Philippe)—DESMONTS, (Anatole)—GAVOUE, (Victor)—HUET—JAMET, (Jean)—JARLAN, (Simon)—LAIGNIER, (Charles)—MASSET, (Jules)—MELIS—MENISSIER, (Elphège Léonce)—MILLER—MIRAILLAT, (Joseph)—OUSSET, (Bernard)—PASSETTE, (Antoine)—PIETRI (Antoine)—POUJADE, (Henri)—REID, (Christian)—REYDET, (Alexis)—RIVOIRE, (Charles)—ROCHELLE, (Jean Marie Victor-Ange)—SARRAT, (Mme Vve)—SHILTZ, (Joseph)—

Ce 12 Janvier 1876.
Le Consul gérant,
14jan— VICOMTE PAUL D'ABZAC.

L. GIROT,
Marchand-Tailleur,
11......rue du Camp......11
ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.
Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Ceci est un avis donné par le vendeur qui, ne s'occupant seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne s'écoule entièrement. 15nov—5—1an

CHARBON!
COAL. H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALF. LAINE, agent)
COAL. MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—6m

1876.
L'EXPOSITION
AGRICOLE et INDUSTRIELLE
Des Etats du Sud,
Aura lieu, aux Fair Grounds,
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS.
A dater du
26 FÉVRIER 1876,
—ET—
Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.
Comité exécutif.
A. BALDWIN, président,
JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale; mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques routes y donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval affluent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à
SAMUEL MULLEN,
Surintendant général, au No. 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 3 oct—3 m—t. 1 3

VENTES JUDICIAIRES.

W. H. Appleton vs P. H. Morgan.
SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,982. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-neuf (29) janvier 1876, à une heure P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de

Vingt-trois (23) mulets qui se trouvent, aujourd'hui, dans les écuries de James Regan No 134 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16janv—3t

L'Association de Prets et de Construction de la ville du Croissant vs. George Schroth.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,024—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatorze de février 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro Cinq de l'îlet compris entre les rues Marigny, St-Avid ou Claiborne, Mandeville et St-Jean Baptiste. Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds dix pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Conformément à un plan dressé par Vannier, ci-devant voyer, le 30 d'avril 1850 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel notaire public en cette ville, sous le No 39 du livre de plans No 4.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain.

Ainsi qu'il appert d'un acte au rapport de Jules Mossy, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1872, portant vente de la dite propriété au défendeur par Peter Lips.

Saisie dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN,
13 jan—3t Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse Plaquemines.
Succession d'Honorine Maury, femme décédée de Théodore Laussade.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, en date du 16 décembre 1875, pour le compte de la succession de Mme Honorine Maury, femme décédée de Théodore Laussade, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci après décrits,

Le SAMEDI, 29 JANVIER 1876, à midi, les propriétés ci après décrites, savoir:

1. Deux certains morceaux de terre et terrains—avec toutes les dépendances, droits, voies et privilèges ou servitudes y appartenant—situés dans la dite paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ cinquante-quatre milles au dessous de la ville de la Nlle-Orléans, faisant partie de l'ancienne habitation connue sous le nom de "Bellevue", désignés par les Nos 51 et 52 sur un plan dressé par Mr J. H. D'Hémécourt, député du voyer de la ville, daté du 2 décembre 1853 et déposé pour référence à l'étude d'Octave de Armas, notaire public à la Nlle-Orléans. Les dits morceaux de terre se touchent; ils ont chacun un arpent de face au dit fleuve Mississippi, sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes égales et parallèles.

Il y a, sur la propriété, 500 orangers qui couvrent deux arpents et rapporteront l'année prochaine, et le fond de la propriété—environ 25 arpents—fait face à une magnifique baie. La terre est haute dans la direction de la baie.

2. Une vache anglaise et deux veaux.

TERMES ET CONDITIONS.—Pour les meubles, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Pour la terre, un tiers comptant, le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, à partir de la date de la vente. Les acquéreurs donneront leurs billets divisés en coupons au gré des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Le paiement des dits billets devra être garanti par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

O. B. SARPY,
Shérif de la Paroisse Plaquemines.
14janv—au 29

L'Etat de la Louisiane, Paroisse Plaquemines.
Succession de François M. Chartier.
Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse Plaquemines—No 93.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, daté du 18 décembre 1875, pour le compte de la succession de François M. Chartier, décédé, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux, dans la dite paroisse Plaquemines, à environ quatre-vingt-quatre milles au dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, le SAMEDI, 29 du mois de janvier 1876, à 11 heures du matin, la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, ayant deux arpents de face au dit fleuve, sur quarante arpents de profondeur, borné, au-dessus, par des terres qui appartiennent jadis à la dite succession; et au-dessous, par d'autres terres appartenant à la dite succession; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE.—Cette propriété sera vendue en lots (conformément à la section 3241 des Revised Statutes de la Louisiane) un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt l'an, de la date de la dite vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la dite terre jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant Mr C. V. Thibaut, recorder dans et pour la paroisse Plaquemines.
OSCAR B. SARPY,
Shérif de la paroisse Plaquemines.
27déc—1m

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.
Janvier 12 1876.
A l'élection annuelle, tenue le 10 janvier 1876 les officiers suivants ont été élus pour servir pendant l'année courante:
Président, CHERI VERNEUIL,
Vice-président, PIERRE GENDRE,
Trésorier, PAUL DUFRECHON,
Secrétaire, JOSEPH NEGUELOUA,
Collecteur, JAN BARRERE.
DIRECTEURS:
Comité de Finance.
J. P. Ronède, chairman; Martin Desanthraux, Jean Dutrey.
Comité de Secours.
Jean Mailhes, chairman; Bernard Tujague, Wm. Maylie, A. Combouzou, J. Pihlet, Julien Vezin.
Comité Arbitral.
A. Cambouzou, Louis Vignes, Jean Marie Abadie.
Maître de cérémonies, Bazile Dabat.
Grand Maréchal, Léon Redon,
Premier Assistant, George Lentz,
2nd " Joseph Laguens,
3me " H. Guerchoux (aux Abattoirs).
Docteur C. A. GAUDET, pour le haut de la ville depuis les Champs-Elysées jusqu'à la limite supérieure de la ville.
Pharmaciens,
1 J. G. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2 J. Piedferie, rue Tchoupitoulas No 1635.
3 Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4 François Becker, encoignure Tchoupitoulas et Sixième.
5 P. O. Greve, encoignure Jackson et Magasins.
6 Emile Sanier, encoignure Joséphine et Magasins.
7 J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras
8 P. Barthe, encoignure Dauphine et Ursulines.
9 A. P. Levesque, aux Casernes.
JOS. NEGUELOUA, Secrétaire.
13 janv—7t

Société Française de Bienfaisance Mutuelle de Jefferson.
RAPPORT ANNUEL, 1875.
LE Conseil d'Administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler.

RAPPORT DU SECRETAIRE.

Reçu pendant l'année 1875:		
Admission	$225 00	
Quotités	2110 25	
Pic-Nic	209 25	
Diplômes, Badges, Amendes	26 10	
Intérêts sur $500 à 8 pour cent	40 00	
Balance en caisse 1er janvier 1875	652 02	$3272 62
A déduire, dépenses pour l'année 1875:		
Assurance de Mobilier	$12 10	
Docteurs	473 00	
Pharmaciens	633 90	
Secrétaire, 3 trimestres	75 00	
Commission, collecteur, 10 pour cent	273 15	
Annonces et impressions	117 70	
Secours en argent	6 00	
Funérailles	300 00	
Actions de la Tombe (remboursées)	330 00	
Secours pour les Inondés	20 00	
Divers (faux frais)	92 70	2338 55
Balance en caisse 1er janvier 1876		$934 07
A y ajouter, actif de la Société:		
Mobilier, Bannières, &c	$300 00	
Deux Actions de Banque	50 00	
La Tombe et Terrain	4141 00	
Billets en recouvrement (balance du Collecteur)	467 10	
En recouvrement (balance du Secrétaire)	28 50	$5486 60
Actif net, 1er janvier 1876		$6420 67
Plus quotités dues jusqu'à ce jour en voie de collection		456 00
Le 1er janvier 1875, la Société se composait de	241 membres.	
Admis depuis cette époque	31	272 m.
Sur lesquels il faut déduire:		
Décédés	6	
Rayés aux Assemblées générales	52	
Absents démissionnaires	6	64
Effectif actuel		208 m.
Classés comme suit:		
Membres Actifs	163	
" Honoraires	32	
" " Bienfaiteurs	13	
Total égal		208 m.

11janv—7t

AGENTS DE L'ABEILLE.
M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Leonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
O. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles)
R. RICULFI, Houma (Terrebonne)
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeanerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY. Baie St.Louis. (Miss)

AUX MAITRES DE POSTE.
Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

VENTES A L'ENCAN.
PAR PLACIDE J. SPEAR

Le stock entier du magasin de meubles de P. MALLARD—comprenant, en partie: Meubles Victoria de chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, et armoires à glaces; meubles de salles à manger, français, en noyer et vieux chêne ciselé; meubles de salons, genres Louis XIV et Louis XVI, couverts en brocatelle, satin, damas et reps soie; chaises et chaises à bras Louis XIV, fantaisies, riches; meubles cabinet mosaïque et Buhl; chaises, buffet en ébène; glaces françaises épaisses; tableaux à l'huile; une grande collection de statuettes en biscuits; vases de Sèvres, Paris et porcelaine; ornements de cheminées et objets de toilette, en cristal; plaqué anglais et américain; verrerie Baccarat et de Bohême; chandeliers et candélabres en bronze; stores, corniches, rideaux Nottingham et bobinet brodés; piano Erard, grand format, en ébène ciselé, et dorure française extra, droit, oblique, qui a coûté $1,800 et qui est le seul instrument du genre au sud; piano Bord, droit et oblique, neuf; etc., etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux, No 48 Passage de la Bourse.—VENDREDI, 28 janvier, à 10 heures et demie, il sera vendu, au No 55 de la rue Royale, entre les rues Bienville et Conti,—tout le contenu du dit magasin—comprenant en partie les articles mentionnés ci-dessus.

N. B.—C'est la dernière occasion qu'a le public de la Nouvelle-Orléans d'acheter à des prix avantageux de magnifiques meubles faits aux ateliers de P. Mallard. La vente est positive. Les articles devront être enlevés immédiatement après la vente. 22 janv—

PAR C. E. GIRARDEY
Vente péremptoire, de consentement, pour payer une hypothèque.

Le magasin de prix, en briques et à trois étages, No 20 de la rue Natchez, entre les rues Tchoupitoulas et Magasins;

Jolie cottages, simples et doubles, dans les rues Ursulines, Marais et St. Claude;

L'emplacement de choix pour bâtir—six terrains avec maison en bois, formant l'angle N. O. des rues Claiborne et Dumaine.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 19 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu, à l'enchère publique, de consentement, pour payer une hypothèque—les excellentes propriétés suivantes situées dans le premier et deuxième districts.

1—Cet excellent emplacement de commerce, le magasin en briques et à trois étages, solidement construit, portant le No 20 de la rue Natchez, dans l'îlet compris entre les rues Natchez, Poydras, Camp et Magasins.

2—L'agréable maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 161 de la rue des Ursulines, dans l'îlet compris entre les rues St. Philippe, Remparts et St. Claude. La maison est excessivement confortable et bien finie; le terrain est grand et le voisinage excellent

3—La grande maison basse, en bois, à mansarde, portant le No 273 de la rue des Marais dans l'îlet compris entre les rues Marais, Villeré, Ste Anne et Dumaine. [illegible] distinctes à chaque corps de [illegible] pour voiture, cuisines en bois [illegible]

4—Les [illegible] terrains avec bâtisses en bois désignés par le No. 75 de la rue St. Claude, dans l'îlet compris entre la rue St. Claude, le chemin du Bayou, les rues Ursulines et Tremé. Ils touchent à l'église St. Augustin.

5—Les six terrains avec les maisons en bois qui y trouvent, formant l'angle N.-O. des rues Claiborne et Dumaine, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Dumaine, Derbigny et St-Philippe.

Le grand magasin et maison en briques et à quatre étages, solidement construit, portant le No 242 de la rue Royale, dans l'îlet compris entre les rues Royale, Chartres, Ursulines et St-Philippe.

Pour les dimensions détaillées, voir les plans dressés par L. H. Pilié, arpenteur, et qui seront exposés à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans, en billets divisés au gré des parties intéressées, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) en cas de procès, transfert des polices d'assurance aux porteurs de billets, et paiement, par les acquéreurs, outre le montant des adjudications, de toutes les taxes payables en 1876.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Jules Mossy, notaire public.
22 jan—22, 23—6 12fév—jusq. la vente.

Pour cause de départ.
Un très agréable cottage.—No. 115 de la rue Kerlerec, entre les rues Marais et Bons-Enfants.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 29 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour cause de départ—

CETTE jolie et très agréable maison basse, en bois et à mansarde, portant le No. 115 de la rue Kerlerec, dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, Columbus, Marais et Bons-Enfants. La maison a huit chambres, y compris cuisine; water-works, cuisine et gaz, etc. Elle est en parfait état, peut être occupée immédiatement, se trouve dans un quartier tranquille et respectable, d'où l'on se rend aisément au centre des affaires par les chars à cheval des rues Remparts et Esplanade. C'est une très bonne résidence.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à 6, 12 et 18 mois, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent (honoraires d'avocat) et transfert de police d'assurance, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes payables en 1876, au dessus et avant le prix d'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr Jos. Fahey, notaire public.
21jan—

Vente positive pour le compte d'un résident étranger.
Propriétés de valeur dans le Deuxième District.
Magasins et maisons dans la rue de la Vieille-Levée, près le marché français, les rues Ste-Anne, Quartier et Français.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 12 février 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique, pour clore l'intérêt d'un résident étranger, les propriétés suivantes, situées en ville et bien améliorées—

1° LES TROIS MAGASINS ET MAISONS avantageusement situés, portant les Nos. 341, 343 de la rue Decatur ou Vieille-Levée, dans l'îlet compris entre les rues Vieille-Levée, Chartres, Quartier et Vieille-Levée ou Decatur, près le marché français, vis-à-vis de l'Hôtel des Monnaies des Etats-Unis et après le coin de la rue de l'Esplanade. La propriété offre une excellente occasion pour un bon placement. Le quartier est un des meilleurs de cette ville, pour le commerce des groceries, des liqueurs, des chaussures ou des marchandises—gaz, water works, &c.

2o. La maison à étages, en briques et à mansarde, solidement bâtie et bien finie, portant le No 127 de la rue Quartier, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Dauphine et Bourgogne. Elle offre tous les avantages désirables—gaz, water works, &c.

3o. L'agréable cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 60 de la rue des Français, situé dans le troisième district, dans l'îlet compris entre les rues Français, Royale, Dauphine et Union. Elle fait face à la Place Washington, à trois chambres, et cuisine dans chaque corps de logis. Elle se trouve au centre d'un des quartiers les plus aristocratiques du troisième district.

4o. Le cottage en bois et à deux corps de logis, portant le No 124 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Ste-Anne, Orléans et Bourgogne.

5o. La maison et le terrain y attenant. C'est une boutique de charpentier désignée par le No 126 de la rue Ste-Anne. Pour les dimensions, voir les plans à la vente.

Conditions—Un tiers comptant; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles du 8 pour cent d'intérêt, 5 pour cent (honoraires d'avocat) et transfert de police d'assurance.

Les actes de vente pardevant Mr Octave De Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs.
15 janv—15, 16, 29, 30—5 fév auit.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG,
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.
VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compte plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera.

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A. LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est:
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an

J. DESCA,
ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC à FUMER ET A PRISER.
Et importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC à CHIQUER, PIPES &c.
18 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

RAPPORT ANNUEL
DE LA
Société de Bienfaisance Mutuelle du Pélican,
Pour l'année expirée le 10 janvier 1876.

RAPPORT DU SECRETAIRE.
Etat de la Société le 11 janvier 1876.

Membres actifs	134
" honoraires	10
Admissions, membres actifs	37
Expulsions, "	23
Décès, "	1

Etat actuel de la Société.

Membres actifs	147
" honoraires	10

Rapport du Comité de Secours.
Visites et secours à 40 membres.

Secours en argent, hebdomadaires ou mensuels	$330 00
Honneurs funèbres et dépenses	135 00
Total	$465 00

Rapport du Secrétaire des Finances.
Dû par des membres.... $142 00

Rapport condensé du Trésorier.

En caisse le 10 janvier 1875		$2,075 83
Reçu de membres, pour quotités, assessements et amendes		1,933 25
Reçu d'autres sources		132 16
Total		$4,141 24
Dépenses par comité de secours	$465 00	
Dépenses pour divers	804 94	1,269 94
En caisse ce jour		$2,871 30

Actif de la Société.

En caisse	$2,871 30
Effets à recouvrer	399 93
Propriété foncière	710 00
Meubles et autres effets mobiliers	1,034 75
Total	$5,015 98

Passif—Aucun.

Election pour l'année 1876.
Président, Hon. Juge A. L. TISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOUMEING.
Secrétaire, FRANK LEEFE.
Secrétaire des Finances, ELIE LAMBERT.
Trésorier, GEO. E. FORSTALL.
Grand Marshal, A. N. HEBERT.
Médecin, Dr EMILE DOUMEING.
Pharmaciens—P. BARTHE.
" VALSIN VIGNAUD.
" L. H. VON GOHREN,
" A. J. BERET,
18 janv—1t

VENTES A L'ENCAN.
PAR HOEY & O'CONNOR.
Propriété de choix pour commerce et demeure, dans le deuxième district.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 25 du Commercial Place—SAMEDI, 29 janvier 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique,

La très bonne propriété en briques et à étage, portant le No 173 de la rue St-Philippe, dans l'îlet compris entre les rues St-Philippe, Ursulines, Bourgogne et Remparts. Le terrain a 28 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue St-Philippe, sur environ 64 pieds 1 pouce de profondeur. Les améliorations comprennent une maison en briques et à étage, à grand vestibule à angle, disposée de manière à servir de magasin, chambre dans le fond et demeure au-dessus; une cuisine en briques et à étage, etc., portant le No 123 de la rue St-Philippe.

Conditions—La moitié comptant; le reste à 12 mois de crédit, avec 8 pour cent d'intérêts, hypothèque, assurance et toutes les clauses de garantie habituelles.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr Marcel T. Ducros, notaire public.
22janv—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
RAPPORT ANNUEL 1875.
Le Conseil d'administration arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter aux sociétaires, le résumé de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (29 novembre 1875.)

COMITÉ DE FINANCES.
Rapport du Trésorier.

La balance en caisse au 29 novembre 1874 était de			$1,002 76
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions			10,813 50
Total des recettes			$11,816 26
A déduire pour les dépenses pendant la même période:			
Assurance de l'Asile et de son contenu	[illegible] 76		
Waterworks	[illegible] 25		
Taxes de drainage	[illegible] 90		
Gardien de l'Asile	[illegible] 70		
Médecins	[illegible] 00		
Pharmaciens	[illegible] 55		
Collecteur (sa commission)	[illegible] 50		
Secrétaire	[illegible] 00		
Annonces et frais de bureau	[illegible] 50		
414 bons de secours	[illegible] 00		
Fournitures, ustensiles et lingerie	[illegible] 75		
Provisions	[illegible] 67		
Réparations à l'Asile et au tombeau	[illegible] 43		
Gaz et charbon	[illegible] 80		
Inhumations	[illegible] 50		
Funérailles	[illegible] 00		11,048 29
Balance en caisse le 29 novembre 1875			767 87
Caisse de Bienfaisance:			
Le 29 novembre 1874, la balance en caisse était de		[illegible] 80	
Reçu pour quotités de membres honoraires	$138 00		
Net produit du Pique-Nique, (Juillet 1875)	471 58	[illegible] 58	1,527 38
A déduire:			
25 admissions à $11 00	[illegible] 00		
Aux inondés de France	[illegible] 00		
Collecteur (sa commission)	[illegible] 16		483 16
Balance en caisse			1,044 22
Actif de la Société:			
L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux		[illegible] 00	
A déduire: 50 actions à $10.00 soit		[illegible] 00	
Actif net		$7,1[illegible] 00	

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ.
Rapport du Comité d'Admission.

Le 29 novembre 1874 la société se composait de	1093 membres	
Admis depuis cette époque	108	1201 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Membres honoraires	15	
Démissionnaires	5	
Rapatrié en France aux frais de la Société	1	
Expulsé	1	
Décédés à l'Asile	13	
Décédés à domicile	18	
Rayés aux assemblées générales	96	152
Effectif actuel		1049 membres
Classés ainsi qu'il suit:		
Sociétaires exempts de quotités	3	
Membres honoraires	2	
Pensionnaires à l'Asile	3	
Sociétaires suspendus	14	
Fils de Sociétaires	29	
Veuves de Sociétaires	62	
Membres actifs	934	total égal 1049 membres

Comité de secours.
Le Comité a délivré pendant l'année 414 bons de secours représentant la somme de $2,104 50

Service médical.
Le rapport du Dr Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui y ont séjourné 2810 journées.

Pour le 2nd District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité 2098 visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 3me districts, a soigné 227 malades et a fait 974 visites.

Le service du 2ème District, qui a été confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité 639 visites.

Le service administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 Novembre:

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 166.
M. Manadé, vice-président, rue Vieille-Levée 89.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste Anne 43.
J. P. Carrère, rue Peter 8 [illegible]
J. Menant, rue du Maine 122 [illegible]
J. Rivard, rue Bourgogne [illegible] Formant le comité d'admis.
J. Soudain, rue d'Orléans 2[illegible]
J. Leblanc, rue Vieille-Levée [illegible]
A. Mailhes, rue Poydras 270 [illegible]
J. P. Dutrey, Marché Dryades [illegible]
G. Villeneuve, rue Orléans, [illegible] Villeré.
C. Gonzy, rue des Français [illegible]
[Formant le Comité de Secours.

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile:

Pour la partie supérieure de la ville—De la rue Jackson jusqu'à la rue d'Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure:—A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Pologne. Dans le 3ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine. 3ème District, sur la rue des Français jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Rouyer, ou 275 rue Ste Anne.
Collecteur—P. P. CHABERT, 535 rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—J. P. DUBAREN.
Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOUATRE.
Pour la partie supérieure de la ville—Dr. A. W. de ROALDES, résidence, 415 Quartier. Office coin Magazin et Natchez.
Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.
Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.
Par ordre du Président, J. SCHWEITZER,
Le Secrétaire L. SIMON.
Nouvelle Orléans, 29 décembre 1875.
24 déc—

Banque Nationale de l'Union,
A LA
NOUVELLE-ORLEANS
(DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires
JEUDI 31 JANVIER 1876.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$787,386
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	600,000
Autres actions, bons et hypothèques	306,633
Dûs par des agents de rachats et de réserve	60,067
Dû par d'autres banques nationales	950
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	86,894
Propriétés foncières, mobilier et installation	46,370 12
Dépenses courantes et taxes payées	26,548 7
Echanges pour la Clearing House	255,056 [illegible]
Billets d'autres banques nationales	20,075 00
Petite monnaie y compris les nickels	218 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	3,557 42
Billets legal tender	126,205 00
Total	$2,158,989 94

PASSIF.

Capital payé	$600,000 00
Autres profits non divisés	42,030 [illegible]
Billets de banque nationale en circulation	449,327 80
Dividendes non payés	4,418 82
Dépôts individuels	[illegible]
Certificats de dépôts payables sur demande	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	[illegible]
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	97,487 39
Total	$2,158,989 94

ETAT DE LA LOUISIANE, ss. Paroisse d'Orléans.
Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau [illegible] JAS. CHALARON, Caissier.

J. A. PERIER,
250 & 252 RUE ROYALE,
Entre St-Philippe et Ursulines.
Liquidation! Liquidation!
MADAME PERIER a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public en général que, voulant se retirer des affaires, elle vendra au-dessous du prix coûtant son dernier envoi de magnifiques pianos neufs de Pleyel, Debain, Wolter, Thibout.
Aussi un grand assortiment de Pianos de seconde main. 21 nov—3m—D Mar J

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 23 Janvier 1876.
OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Abadie Justin	Lepinu Jean P[illegible]
Abelard Julio	Listo Giuseppe
Asiand Mates	Licurjo Giovanni
Anistada Jaime	Lombard Gaspard
Barbe Jean	Maheuj Jean
Barrère Jaque	Maury François
Baranguer Jné	Migal Antonio
Baravalle Giuseppe	Minassi Jean
Bacayona Dominic	Monferrand Bernard
Blanchez Monsieur	Mounioq Etienne
Brent-Clarke Lui	Mounaut Joseph
Borowskis Antoni	Nilsson J E
Bruno Nicola	Orsat Henry
Chatalongue Jules	Petit Jean
Cami Pierre	Pianetto Domingo
Castillo S F C	Pillettert Guiseppe
Chaleaux R	Pugliese Antonio
Constarot Joseph	Raband Louis
Crovetto Giuseppe	Rancoi Giovanni
Darous Hypolette	Reiller Georges
Degeorge Gilbert	Reon Jean
Devese Pierre	Rost Emile
De Marigny Gaston	Sacqurrien Pierre
Del Vecchio Petreno	Scamoster Giuseppe
Escalg Joseph	Stagni Alphonse
Franda Francisco	Serio Matonio
Gabaigt Jean Pierre	Siberma Luigi
Gallinant Adolphe	Sterrie Thomas
Ghisalbertis Gio Batta	Squittiere Elias
Glorioso Salvatore	Soubet Jean Marie
Gruillon Auguste	Toumela Jean
Goullier A	Thruliard Auguste
Hermer E	Viesca Joaquin
Igan Charles	Vitrac George
Laplace Jean	Visato Pietro
Lafosso Monsieur	Voucy Janvier
Larrousse Chas	Zacharie J S
Lecanu N L	

LISTE DES DAMES

Rubos Mrs	Casalard B Mrs
Martinez Ophelia Mrs	De Lagrave Mrs
De Navarro Esperanza	Buscall Mrs
F Mrs	Brousse Marie Mlle
Ecart Fanny Mrs	Blondeau Mrs
Bertholet Cecile Miss	Hearsy Annie Mrs
Llamblas Margarit Mrs	Risulle Simonne Mlle

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.